



ADULLACT

Communiqué de Presse

Montpellier, le 26 mai 2023

En 2023, devenez un « Territoire Numérique Libre » !

Depuis 2016, le label Territoire Numérique Libre a récompensé plus de 70 collectivités territoriales pour leurs usages numériques libres.

Créé par l'association ADULLACT et soutenu par plusieurs associations et acteurs du Libre, le label « Territoire Numérique Libre » réunit chaque année les collectivités qui ont fait le choix de privilégier les **usages numériques libres, ouverts et collaboratifs** sur leur territoire. Ce label encourage l'utilisation et le développement de logiciels libres, vecteurs d'indépendance, de souveraineté numérique et d'économie d'argent public.

Parce qu'il évalue précisément la stratégie et les usages de la collectivité, le label est un outil d'auto-évaluation pour les services concernés, mais également un **outil de sensibilisation** à destination des élus, agents et administrés.

Cette année, les critères de sélection évoluent pour s'adapter aux nouveaux enjeux du numérique. Certaines questions ont été affinées afin de valoriser au maximum les efforts fournis par les collectivités territoriales et le barème a été revu afin qu'il soit adapté à la taille et donc aux capacités des collectivités.

Pour participer à cette nouvelle édition, la campagne de candidature débutera dès le 12 juin 2023, et les dossiers devront être déposés avant le **10 novembre 2023** sur la plateforme **demarches.adullact.org**.

L'annonce des résultats et la remise des labels auront lieu le 6 ou 7 décembre 2023 à Paris, durant l'événement **Open Source Experience**, avec le soutien de Systematic Paris Région.

Le label est soutenu par les associations AFUL, April, Déclic, par le Conseil National du Logiciel Libre, le Cluster NAOS et la commune de Saint-Martin-d'Uriage.

Infos :

<https://territoire-numerique-libre.org>

Contact :

Camille TILLATTE
Chargée de Communication
camille.tillatte@adullact.org

Twitter :

@TerrNumLibre #TNL2023

[Toutes les informations sur cette nouvelle édition se trouvent sur notre site.](#)